



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Turquie

Question écrite n° 59540

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la nécessité d'assurer la connaissance des réalités de la Turquie d'aujourd'hui. En effet, la France est toujours empreinte d'une impression ancienne de la Turquie qui n'est peut-être plus le pays d'aujourd'hui. Cette Turquie a toujours les traits tant de l'immigration, que des minarets de la sublime porte, des souvenirs du génocide arménien, aux fils de fer barbelés de la barrière verte de Nicosse à Chypre. Cette Turquie n'est, de plus, que peu avenante à l'égard de l'Union européenne dont elle réclame son entrée au sein de l'institution non comme le fruit d'un véritable dialogue, mais comme l'expression d'un droit non négociable. Les espaces de discussions et de rencontres entre élites turques et responsables européens sont, de plus, assez limités. C'est pourquoi il pourrait être intéressant d'ouvrir des lieux et des moments de rencontres pour que les responsables turcs puissent comprendre les préoccupations européennes à leur égard. Ces rencontres franco-turques pourraient permettre de mener un débat intéressant, car basé sur des vérités de part et d'autre, et non sur des craintes, d'une part, et des slogans nationalistes, d'autre part. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

Texte de la réponse

Reconnaissant l'importance politique, économique, géostratégique de la Turquie et consciente du rôle de ce pays dans son environnement régional et de son importance dans les échanges commerciaux, la France veille à maintenir avec la Turquie une relation bilatérale étroite qui s'exprime par exemple à travers la Saison culturelle turque en France qui a débuté en juillet 2009. La visite du président Gül à Paris et mon déplacement en Turquie en octobre 2009 ont précisément permis de consolider la relation franco-turque autour de trois éléments : désaccord assumé sur l'issue de la négociation d'adhésion ; poursuite des négociations avec l'UE pour favoriser les réformes et les progrès de la Turquie ; engagement en faveur d'une relation bilatérale dynamique et mutuellement profitable. La Turquie d'aujourd'hui ne correspond plus, en effet, à l'image que nous en avons il y a quelques années. Influente et ambitieuse sur la scène politique internationale, dynamique et prometteuse d'un point de vue économique, enfin riche et diversifiée sur le plan culturel, la Turquie du XXI^e siècle représente une puissance émergente et moderne avec laquelle la France cherche à entretenir des liens forts et étroits, à tous les niveaux. Au niveau politique, notre dialogue avec la Turquie est aujourd'hui non seulement régulier mais aussi positif et constructif, comme en témoignent les nombreuses visites bilatérales de part et d'autre. Outre les visites réussies du président turc, M. Gül, en France, et du président du Sénat, M. Larcher, en Turquie, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes a récemment accueilli le ministre d'État chargé des négociations avec l'Union européenne, M. Bagis ainsi qu'une importante délégation de parlementaires turcs de la Grande Assemblée nationale de la Turquie. Ces rencontres politiques franco-turques présentent autant d'occasions pour approfondir notre connaissance et compréhension mutuelles. Elles ont d'ailleurs donné lieu à la création d'un groupe de travail franco-turcs afin de resserrer nos liens dans tous les domaines de coopération. Au niveau culturel, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes souhaite appeler l'attention de l'honorable parlementaire sur le rôle essentiel de la Saison de la Turquie en France, qui se déroule jusqu'en mars 2010, et qui a justement pour objectif d'offrir aux Français une image plus précise et plus proche des

réalités de la Turquie. Les 400 manifestations de la saison ont été organisées dans toute la France en tenant compte des caractéristiques politiques, culturelles et sociales de ce pays, sans éluder les sujets difficiles, tels que les questions chypriote et arménienne. Ainsi, de nombreuses conférences et rencontres littéraires permettent aux participants de s'exprimer librement et de débattre sur ces sujets. Il convient également de noter qu'il existe, au-delà de la Saison de la Turquie, d'autres lieux d'échanges culturels et intellectuels entre nos deux pays, tels le nouveau « think-tank » franco-turc Institut du Bosphore ou encore le futur centre culturel franco-turc Yunus Emre. Au niveau européen, enfin, existent de nombreux espaces de discussions et de rencontres entre élites turques et responsables français et européens. Outre les innombrables conférences organisées en France dans les universités ou instituts de recherche sur le thème des relations entre la Turquie et l'Union européenne, la ville d'Istanbul a accueilli, au mois d'octobre 2009, deux événements majeurs sur ce thème : le premier séminaire-débat de l'Institut du Bosphore, et la conférence du Bosphore, coorganisée par le British Council, la délégation de la Commission européenne en Turquie et la fondation turque pour les études économiques et sociales (TESEV), et à laquelle le secrétaire d'État chargé des affaires européennes a même participé. Ces événements ont certainement contribué à mieux faire comprendre les préoccupations européennes et turques concernant l'Union européenne. Ces nombreux lieux de rencontres franco-turcs ont participé à améliorer nos relations bilatérales. C'est pourquoi la France continuera, pendant la saison de la Turquie et après, à favoriser les occasions d'échanges et de dialogue avec la Turquie.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59540

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9128

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 1943